

# Les acteurs de la propreté

La propreté est l'affaire de tous. Oui, mais qui fait quoi pour une ville propre ?

## Les habitants

Par leurs gestes responsables, les Saint-Juliennois contribuent à réduire les déchets abandonnés sur l'espace public : en réduisant leurs déchets, en les laissant dans les poubelles prévues pour cela. Certains s'engagent même personnellement ou collectivement dans le ramassage des déchets des autres. Merci à eux !

## La commune

- Le **pôle urbanisme et aménagement** intègre la propreté dans toutes ses réflexions : conception de nouveaux espaces publics, étude du nombre de containers à ordure ménagère et de points de tri dans les nouveaux permis de construire...
- Le pôle propreté et entretien, au **Centre Technique Municipal**, assure la propreté au quotidien. 9 agents entretiennent la voirie, la nettoient et l'équipent en posant des poubelles de villes, des cendriers ou des toutounets et en collectant les déchets qui y sont déposés.



### Quelques chiffres

- 240 poubelles de ville
- 2 balayeuses
- 130 litres de déchets aspirés chaque jour par l'aspirateur électrique
- 2 fois plus de points de tri entre 2014 et 2019
- 3 camions/semaine remplis de dépôts sauvages

- **La Police municipale** intervient en cas de dépôts sauvages pour sanctionner les contrevenants
- **Le Pôle éducation-animation, le service jeunesse et la chargée de mission participation** sensibilisent enfants, jeunes et moins jeunes aux questions de propreté

# La Communauté de communes

La Communauté de Communes du Genevois s'occupe des [déchettes](#), où vous pouvez retrouver l'ensemble des filières de tri. Tous les habitants du territoire peuvent y déposer gratuitement leurs déchets, en montrant [leur carte d'accès](#), qu'ils peuvent se procurer auprès de la CCG.

La CCG est aussi en charge de la collecte des ordures ménagères et des points de tri concernant les gros cartons, dits « cartons bruns ».

## Le Sidefage

Il est en charge de la collecte des autres points de tri (verre, papier-cartonnettes, plastique-aluminium).

---

### Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

**La Mairie vous accueille :**  
du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

**Nous contacter :**  
04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/proprete-et-dechets/proprete/les-acteurs-de-la-proprete-1065.html>